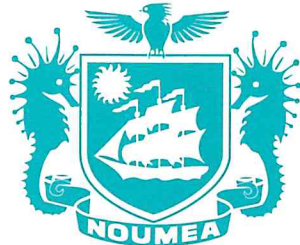


DV  
Départ : 6362

Mis en ligne le :

**23 AOUT 2023**



VILLE DE NOUMEA

**ARRETE N° 2023/ 969-DE**  
**MODIFIANT L'ARRETE N° 2023/239-DE DU 23 FEVRIER 2023 FIXANT LES TARIFS DES DROITS D'ENTREES ET DE LOCATIONS DES STRUCTURES CULTURELLES, SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES MUNICIPALES**

Le maire de la ville de Nouméa,

Vu la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie et notamment ses articles L. 122-20 et L. 122-21,

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2020/995 du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoir au maire de certaines attributions du conseil municipal,

Vu l'arrêté n° 2023/239-DE du 23 février 2023 fixant les tarifs des droits d'entrées et de locations des structures culturelles, socio-culturelles et sportives municipales,

Considérant les modifications à apporter aux tarifs d'utilisation des installations sportives municipales,

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1er :**

Les tableaux fixant les tarifs d'utilisation des installations sportives municipales joints à l'arrêté n° 2023/239-DE du 23 février 2023 sont remplacés par les tableaux ci-annexés.

**ARTICLE 2 :**

Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

**ARTICLE 3 :**

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «télécours citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 4 :**

Le présent arrêté sera enregistré, transmis au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publié par voie électronique.

NOUMEA, le 23 AOUT 2023

Le maire,

**DESTINATAIRES :**

Subdivision Administrative Sud	1
D.F.	1
T.P.S	1
D.C.P.R.	1
D.V.C.E.S.	1
D.A.J.M.	1
MISE EN LIGNE	1



Sonia LAGARDE



## ANNEXE

## TARIFS DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES

## Dispositions générales s'appliquant à l'ensemble des Installations Sportives Municipales (ISM)

Catégories de bénéficiaires	ISM gérées en régie	ISM confiées en gestion*
Clubs et associations sportives domiciliés sur Nouméa depuis au moins 1 an (à l'exception des comités provinciaux et ligues) catégorie de plus de 18 ans (hors piscines municipales et hippodrome)	Gratuit	Payant
Clubs et associations sportives domiciliés sur Nouméa depuis au moins 5 ans, suite à un changement de domiciliation du siège social, hors nouvelles associations catégorie de moins de 18 ans (hors piscines municipales et hippodrome)	Gratuit	Payant
Catégories de moins de 18 ans encadrées par les comités provinciaux et ligues sportives	Gratuit	Payant
Directions et services de la ville de Nouméa, sous validation hiérarchique préalable (ordres de mission avec listing du personnel / courriel), sous réserve de disponibilité de lignes d'eau pour l'utilisation de piscines municipales (hors vague statique du CAN)	Gratuit	Gratuit
Amicale de la ville de Nouméa (hors piscines municipales)	Gratuit	Gratuit
Scolaires primaires ville de Nouméa	Gratuit	Payant
Centres aérés agréés (hors piscines municipales)	Gratuit	Gratuit
Créneaux "jeunes de quartiers"	Gratuit	Payant
Centre Territorial d'Entraînement (CTE), classes aménagées	Gratuit	Gratuit
Personnes handicapées (sur présentation de la carte)	Gratuit	Gratuit
Créneaux dédiés aux patients des centres hospitaliers de Nouvelle-Calédonie (thérapies ou programmes de réhabilitation)	Gratuit	Gratuit
Utilisation des installations sportives pour des manifestations ayant pour but de reverser l'ensemble de leurs bénéfices à des associations luttant contre des maladies graves ou pour la protection de la planète	Gratuit	Gratuit
Utilisation des installations sportives dans le cadre de l'organisation de formations, de concours de la fonction publique, de formations et d'examens scolaires de l'Education Nationale (hors piscines municipales)	Gratuit	Gratuit
Réunions à caractère politique (salle de boxe Vincent KAFOA et hippodrome Henry MILLIARD uniquement)	Gratuit	Payant
Utilisation d'une installation sportive par un prestataire commandité pour le compte de la ville de Nouméa	Gratuit	Gratuit
Clubs et associations domiciliés hors Nouméa toutes catégories confondues	Payant	Payant
Secondaires pour l'utilisation de toutes les installations sportives municipales	Payant	Payant
Université	Payant	Payant
Comités provinciaux et ligues sportives (sauf dans le cadre de regroupement de sélections)	Payant	Payant
Entreprises privées, CE, marchands ambulants, etc.	Payant	Payant
Autres	Payant	Payant

## TARIFS DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES CONFIEES EN GESTION \*

\* complexe sportif Melissa DELAVEUVE (6<sup>ème</sup> kilomètre), complexe tennistique Mairie-Louise LHULLIER (Ouen-Toro), complexe tennistique Anne-Marie MORAULT (Receiving), complexe sportif de Sainte-Marie, salle d'arts martiaux (Vincent KAFOA), salle municipale Jean NOYANT (Anse-Vata), salle Marius JOCTEUR (Quartier Latin), SAE Bob DALY

## I) PISCINES MUNICIPALES

Entrées individuelles pour toutes les piscines pendant les heures d'ouverture au public	Tarifs 2023
Enfants de moins de 3 ans	Gratuit
Enfants de moins de 14 ans	300 F
Personnes âgées de plus de 60 ans	300 F
Adultes et enfants de plus de 14 ans	450 F
Scolaires accompagnés d'un enseignant (secondaires et universitaires)	200 F
Badge d'accès (1 <sup>er</sup> gratuit)	1 000 F
carte étudiant / RexpPass - Titulaire de la carte	300 F

Tarif d'entrées pendant les heures d'ouverture au public (Centre Aquatique de Nouméa)	Tarifs 2023
Pass Famille bassins et toboggans pour deux personnes (un parent et un enfant dont l'âge est inférieur ou égal à 14 ans)	1 800 F
Entrée supplémentaire par enfant (âge inférieur ou égal à 14 ans) ou du second parent	300 F
1 session vague statique de 30 minutes (hors droits d'entrée)	600 F
Centres aérés agréés (pour un groupe de 40 enfants, sur réservation avec accès toboggans)	10 000 F
Scolaires (primaires et secondaires) et associations dans le cadre de sorties récréatives (par classe/pour un groupe de 40 enfants, encadrants compris avec accès bassins et toboggans 2h)	10 000 F
Scolaires (primaires et secondaires) et associations dans le cadre de sorties récréatives (par classe/pour un groupe de 40 enfants, encadrants compris avec accès bassins, toboggans et vague statique 2h)	20 000 F
Carnet de 10 séances de vague statique	10 000 F
Carnet de 20 tickets "entrée (enfant/adulte) + vague statique" pour comités d'entreprise, amicales, associations, collectivités	20 000 F
Carnet de 50 tickets "entrée enfant + toboggans" pour comités d'entreprise, amicales, associations, collectivités	40 000 F
Carnet de 20 tickets "entrée (enfant/adulte) + vague statique" pour le gestionnaire du snack	16 000 F
Carnet de 50 tickets "entrée enfant + toboggans" pour le gestionnaire du snack	30 000 F
Carnet de 50 tickets "entrée adulte" pour comités d'entreprise, amicales, associations, collectivités, gestionnaire du snack	17 500 F
Privatisation de la vague statique par heure hors créneaux grand public (12 personnes max)	36 000 F

Abonnement individuel valable pour toutes les piscines pendant les heures d'ouverture au public (hors toboggans et vague statique du CAN)	Tarifs 2023
Carte annuelle d'abonnement	18 000 F
Carte mensuelle d'abonnement	4 000 F
Carte annuelle d'abonnement enfant de moins de 14 ans	12 000 F
Carte mensuelle d'abonnement enfant de moins de 14 ans	3 000 F
Pass Famille bassins pour deux personnes (un parent et un enfant dont l'âge est inférieur ou égal à 14 ans)	650 F
Entrée supplémentaire par enfant (âge inférieur ou égal à 14 ans) ou du second parent	200 F
Abonnement annuel sénior (personnes âgées de plus de 60 ans ou personne titulaire de la carte Séniors)	12 000 F
Abonnement mensuel sénior (personnes âgées de plus de 60 ans ou personne titulaire de la carte Séniors)	3 000 F
Carte étudiant / RexpPass (Carte annuelle d'abonnement)	12 000 F
Carte mensuelle	3 000 F
Abonnement annuel comités d'entreprise, amicales (hors avant droit)	13 000 F
Badge d'accès licenciés club	200 F

Produits dérivés Centre Aquatique de Nouméa et piscine Jacques MOUREN	Tarifs 2023
Bonnet de bain	600 F
Serviette microfibre 120 cm x 60 cm	2 000 F
Chapeau enfant coton	1 600 F
Chapeau adulte paille	2 500 F
Sac de rangement ficelle	500 F
Sac de rangement coton	500 F
Casquette	1 500 F
Bouteille isotherme 500ml	2 000 F
Lunettes de natation enfant	1 500 F
Lunettes de natation adulte	1 500 F
Maillot de bain enfant (fille et garçon)	1 500 F
Maillot de bain adulte (femme et homme)	2 000 F
Brassards enfant	800 F
Couche aquatique pour bébé	150 F

Locations occasionnelle de lignes d'eau (par ligne par heure) Tarifs valables pour toutes les piscines	Tarifs 2023
Associations non affiliées à la F.F.Natation, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M	1 500 F
Associations affiliées à la F.F.Natation, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M	500 F
Armée	1 500 F
Associations sportives scolaires	500 F
Préparations et/ou examens BEESAN, BNSSA, SB ou concours administratifs	1 000 F
Autres structures (privés, etc.)	3 000 F

Location d'un bassin d'apprentissage (par bassin et par heure) Tarifs valables pour toutes les piscines	Tarifs 2023
Associations affiliées à la F.F.N, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires	2 000 F
Autres associations non affiliées, administrations	5 000 F



Autres structures (privés, etc.)		10 000 F
	Location d'un bassin de nage	Tarifs 2023
	Tarifs uniquement pour les piscines Jacques MOUREN et Henri DALY	50 000 F
	Associations affiliées à la F.F.N, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires - 1/2 journée	100 000 F
	Associations affiliées à la F.F.N, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires - Journée	200 000 F
	Autres associations non affiliées, administrations - 1/2 journée	200 000 F
	Autres associations non affiliées, administrations - Journée	200 000 F
	Autres structures (privés, etc.) - 1/2 journée	400 000 F
	Autres structures (privés, etc.) - Journée	

Forfaits mensuels moyens d'entraînement (clubs et associations affiliés) - Tarifs valables pour toutes les piscines		Tarifs 2023
		Moins de 2h / semaine
	1 ligne d'eau	3 300 F
	2 lignes d'eau	6 600 F
	3 lignes d'eau	9 900 F
	4 lignes d'eau	13 100 F
	5 lignes d'eau	16 400 F
	6 lignes d'eau	19 700 F
	7 lignes d'eau	23 000 F
	8 lignes d'eau	26 300 F
		entre 2h à 3h59 min / semaine
	1 ligne d'eau	6 200 F
	2 lignes d'eau	11 200 F
	3 lignes d'eau	15 700 F
	4 lignes d'eau	19 800 F
	5 lignes d'eau	23 400 F
	6 lignes d'eau	26 700 F
	7 lignes d'eau	29 600 F
	8 lignes d'eau	32 300 F
		entre 4h à 5h59 min / semaine
	1 ligne d'eau	14 800 F
	2 lignes d'eau	26 700 F
	3 lignes d'eau	37 300 F
	4 lignes d'eau	47 000 F
	5 lignes d'eau	55 600 F
	6 lignes d'eau	63 400 F
	7 lignes d'eau	70 400 F
	8 lignes d'eau	76 700 F
		entre 6h à 9h59 min / semaine
	1 ligne d'eau	25 300 F
	2 lignes d'eau	45 600 F
	3 lignes d'eau	63 900 F
	4 lignes d'eau	80 300 F
	5 lignes d'eau	95 000 F
	6 lignes d'eau	108 400 F
	7 lignes d'eau	120 400 F
	8 lignes d'eau	131 400 F
		entre 10h à 13h 59 min / semaine
	1 ligne d'eau	34 800 F
	2 lignes d'eau	62 600 F
	3 lignes d'eau	87 700 F
	4 lignes d'eau	110 200 F
	5 lignes d'eau	130 500 F
	6 lignes d'eau	148 800 F
	7 lignes d'eau	165 200 F
	8 lignes d'eau	180 000 F
		entre 14h à 19h 59 min / semaine
	1 lignes d'eau	43 000 F
	2 lignes d'eau	77 800 F
	3 lignes d'eau	108 900 F
	4 lignes d'eau	137 000 F
	5 lignes d'eau	162 000 F
	6 lignes d'eau	185 000 F
	7 lignes d'eau	205 200 F
	8 lignes d'eau	223 600 F
		20h / semaine ou plus
	1 ligne d'eau	58 000 F
	2 lignes d'eau	104 300 F
	3 lignes d'eau	146 000 F
	4 lignes d'eau	183 600 F
	5 lignes d'eau	217 400 F
	6 lignes d'eau	247 800 F
	7 lignes d'eau	275 200 F
	8 lignes d'eau	300 000 F

Journées portes ouvertes (15 jours / an)	Journées portes ouvertes	Tarifs valables pour toutes les piscines
	Entrées collectives	Tarifs 2023
	Tarifs valables pour les piscines Jacques MOUREN et Henri DALY	1 500 F
	Centres aérés agréés la première heure (pour un groupe de 40 enfants)	750 F
	Centres aérés agréés (pour un groupe de 40 enfants-chaque heure supplémentaire)	

Associations à l'heure	Location occasionnelle de la salle socio-sportive	Tarif 2023
Secteur privé à l'heure	Tarifs valables pour la piscine Jacques MOUREN	1 000 F
		3 000 F

	Leçons de natation dispensées par les MNS	Tarif 2023
	Tarifs valables pour toutes les piscines	1 500 F
	Cours de natation individuel de 30 minutes	780 F
	Cours de natation collectif enfant de 30 minutes pour les centres aérés agréés (par enfant)	8 300 F
	Forfait enfant trimestriel, 1/2 d'heure par séance, 2 fois/semaine (cours collectifs)	7 800 F
	Forfait enfant de 10 leçons, 1/2 heure / jour (cours collectif pendant les vacances scolaires)	10 500 F
	Forfait enfant de 10 leçons, 1/2 heure / jour (cours individuels)	14 000 F
	Forfait adulte de 10 leçons, 1/2 heure par jour (cours collectifs)	14 000 F
	Forfait adulte de 10 leçons, 1/2 heure par jour (cours individuels)	1 500 F
	Entrée individuelle pour une séance bébé nageur	13 000 F
	Carnet de 10 séances bébés nageurs	8 000 F
	Carte jeune / carte étudiant UNC (forfait de 10 leçons, 1/2 heure par jour (cours individuels)	

	Leçons de gym aquatique, aquabike, dispensées par les MNS	Tarif 2023
	Tarifs valables pour toutes les piscines	1 500 F
	Entrée individuelle pour 1 séance	13 000 F
	Carnet de 10 séances	22 000 F

## II) SALLES DE BOXE, D'ARTS MARTIAUX ET SOCIO-SPORTIVES



Entraînements et compétitions		Tarif 2023
Associations à l'heure		2 000 F
Secteur privé à l'heure		3 000 F
Scolaires (secondaires et universitaires) / heure uniquement pour les installations confiées en gestion		1 000 F
Forfait annuel d'entraînements et de compétitions (championnat fédéral)		Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine		62 500 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine		156 500 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine		250 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine		344 000 F

### III) SALLES OMNISPORTS (sans gradins), HALLES OMNISPORTS ET GYMNASES

Entraînements et compétitions		Tarif 2023
Associations à l'heure		2 000 F
Secteur privé à l'heure		5 000 F
Scolaires (secondaires et universitaires) / heure uniquement pour les installations confiées en gestion		1 000 F

Forfait annuel d'entraînements et de compétitions (championnat fédéral)		Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine		62 500 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine		156 250 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine		250 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine		344 000 F

Forfait annuel d'entraînements pour un demi terrain, exclusivement dans le cadre d'un créneau partagé		Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine		31 500 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine		78 500 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine		125 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine		172 500 F

### IV) SALLES OMNISPORTS (avec gradins)

Entraînements et compétitions		Tarif 2023
Associations à l'heure		3 000 F
Secteur privé à l'heure		8 000 F

Forfait annuel d'entraînements et de compétitions (championnat fédéral)		Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine		75 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine		187 500 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine		300 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine		400 000 F

Forfait annuel d'entraînements pour un demi-terrain, exclusivement dans le cadre d' un créneau partagé		Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine		37 500 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine		94 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine		150 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine		207 000 F

### V) PLATEAUX MULTISPORTS / PISTES D'ATHLETISME / BEACH VOLLEY ET TERRAINS POLYVALENTS

Entraînements et compétitions		Tarif 2023
Tarif à l'heure		1 500 F
Secteur privé à l'heure		3 000 F
Scolaires (secondaires et universitaires) / heure uniquement pour les installations confiées en gestion		1 000 F

Forfait annuel d'entraînements		Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine		35 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine		87 500 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine		140 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine		193 000 F

### VI) TERRAINS DE SPORTS COLLECTIFS (FOOTBALL, RUGBY, ETC.)

Entraînements		Tarif 2023
Tarif à l'heure		2 000 F
Compétitions		Tarif 2023
Tarif à l'heure		2 500 F
Tarif à l'heure	Secteur privé	8 000 F
Forfait annuel d'entraînements / de compétitions (championnat)		Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine		71 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine		142 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine		177 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine		355 000 F
Forfait + de 12 heures / semaine		400 000 F
Forfait annuel d'entraînements pour un demi-terrain, exclusivement dans le cadre d' un créneau partagé		
Forfait de 0 à 3 heures / semaine		35 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine		71 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine		89 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine		177 000 F

### Terrains en herbe



## Terrains synthétiques

	Entraînements	Tarif 2023
Tarif à l'heure	Compétitions	2 000 F
Tarif à l'heure	Secteur privé	3 000 F
Tarif à l'heure	Forfait annuel d'entraînements / de compétitions	10 000 F
	Forfait de 0 à 3 heures / semaine	95 000 F
	Forfait de 3 à 6 heures / semaine	189 000 F
	Forfait de 6 à 9 heures / semaine	236 300 F
	Forfait de 9 à 12 heures / semaine	400 000 F
	Forfait annuel d'entraînements pour un demi-terrain, exclusivement dans le cadre d' un créneau partagé	
	Forfait de 0 à 3 heures / semaine	47 000 F
	Forfait de 3 à 6 heures / semaine	95 000 F
	Forfait de 6 à 9 heures / semaine	118 000 F
	Forfait de 9 à 12 heures / semaine	236 000 F

## VII) BOULODROMES

Entraînements et compétitions / heure		Tarif 2023
Piste de pétanque sans éclairage (non licenciés)		1000 F
Piste de pétanque avec éclairage d'entraînement (non licenciés)		1500 F
Piste de pétanque sans éclairage (licenciés FFPJ)		200 F
Piste de pétanque avec éclairage d'entraînement (licenciés FFPJ)		400 F

Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif		Tarif 2023
Location journalière d'un boudrome		40 000 F
Location pour une demi-journée d'un boudrome		20 000 F

Location des installations sportives pour l'organisation d'une compétition ou tournoi de pétanque		Tarif 2023
Location journalière d'un boudrome		20 000 F
Location pour une demi-journée d'un boudrome		10 000 F

Forfait annuel d'entraînements par club pour une piste de pétanque éclairée ou non		Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine		8 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine		20 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine		32 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine		44 000 F

## VIII) SALLE JEAN NOYANT (ANSE-VATA)

Scolaires secondaires et universitaires (Location horaire de la salle de tennis de table)		Tarif 2023
Location de tables de tennis de table (location horaire / table)		2 000 F
		670 F

## IX) HIPPODROME HENRY MILLIARD (VAL PLAISANCE)

Installations de l'Hippodrome Municipal		Tarif 2023
Location journalière de l'hippodrome		75 000 F
Location par une association du préau / heure		3 000 F
Location par un organisme privé du préau / heure		6 000 F
Location par une association du préau et de la partie centrale devant les tribunes /heure		6 000 F
Location par un organisme privé du préau et de la partie centrale devant les tribunes /heure		12 000 F
Remise en état de la piste (complète)		200 000 F
Remise en état partielle de la piste (partie centrale devant les tribunes)		50 000 F
Location mensuelle pour l'utilisation de la piste d'entraînement / écurie		3 000 F
Location à la 1/2 journée pour la mise en place d'un stand pour une activité commerciale (par tranche de 20 m <sup>2</sup> )		10 000 F
Location à la journée pour la mise en place d'un stand pour une activité commerciale (par tranche de 20 m <sup>2</sup> )		20 000 F
Location journalière des locaux destinés à l'installation des caisses du PMU		100 000 F
Location d'un local buvette à des fins commerciales / jour		30 000 F

## XI) COMPLEXES TENNISISTIQUES

Location des courts de tennis		Tarif 2023
Heure de location de courts de tennis sans éclairage		1 200 F
Heure de location de courts de tennis avec éclairage		1 900 F
carte étudiant UNC /		800 F
RexPass		1 400 F
Ligue de Tennis, sport		500 F
optionnel et CVL		850 F

Location des courts de touch tennis		Tarif 2023
Heure de location de courts de touchtennis avec ou sans éclairage		1 000 F
Heure de location de courts de touchtennis pour les CVL		500 F

Location des courts de beach		Tarif 2023
Heure de location de courts de beach pour une utilisation beachtennis sans éclairage		2 000 F
Heure de location de courts de beach avec éclairage pour une utilisation beachtennis		2 500 F
Heure de location de courts de beach pour une utilisation beachvolley avec ou sans éclairage		4 000 F
Heure de location d'un court de beach pour les CVL		1 000 F

Location d'un terrain de foot à 5		Tarif 2023
Heure de location d'un terrain de foot à 5 avec ou sans éclairage		10 000 F
Heure de location d'un terrain de foot à 5 pour les CVL		5 000 F

Location des courts de padel		Tarif 2023
Heure de location par personne sans éclairage		650 F
Heure de location par personne avec éclairage		800 F
Heure de location du court de padel pour les CVL		1 300 F

## XI) STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE

		Tarif 2023
Adulte non licencié		1 500 F
Carnet de 10 entrées		13 500 F
Abonnement annuel		70 000 F
Entrée individuelle		1 100 F
Carnet de 10 entrées		9 900 F
Abonnement trimestriel		14 300 F
Abonnement annuel		30 000 F
Entrée individuelle		gratuit
Carnet de 10 entrées		gratuit
Abonnement trimestriel		gratuit
Abonnement annuel		gratuit
Réduit - 7 ans si adulte payant		gratuit
Abonnement annuel		gratuit
Tous les vendredis : journée & soirée découverte étudiante **/ étudiant		750 F



Tous les samedis : journée famille ** /pour les moins de 16 ans accompagné d'un adulte	750 F
Les 1er lundis du mois : journée & soirée binôme ** /gratuit pour le binôme d'un abonné	gratuit
Scolaires en groupe accompagnés par un enseignant (secondaire)	200 F
Etudiants en groupe accompagnés par un enseignant (Université)	200 F
Ecoles primaires, UNSS, CTE, CHAM	gratuit
Armée, pompiers, polices, entraînement dans le cadre de leurs missions	gratuit
Amicale de la ville de Nouméa	gratuit
Centres aérés provinciaux	150 F
Centres de vacances agréés	150 F
Formations fédérales pour les licenciés	150 F
Formations fédérales pour les professionnels non licenciés FFME	300 F
Location de la SAE par un club (samedi après-midi)	5 000 F
Location de la SAE par un particulier / privé	30 000 F
	60 000 F
Location de la SAE par un club, comité provincial ou action fédérale	25 000 F
	50 000 F

## XII) REDEVANCE POUR UNE UTILISATION DES ISM PAR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES SECONDAIRES

REDEVANCE PAR ETABLISSEMENT ET PAR EQUIPEMENT SPORTIF (GÉRÉ EN RÉGIE)	Tarif 2023
Terrain en herbe	50 000 F
Terrain synthétique	50 000 F
Terrain polyvalent	50 000 F
Salle omnisports	50 000 F
Salle de boxe	50 000 F
Halle sportive	50 000 F
Salle socio-sportive	50 000 F
Dojo	50 000 F
Plateau sportif	50 000 F
Piste d'athlétisme	50 000 F

## XIII) REDEVANCE POUR UNE UTILISATION DES ISM ET DANS LE CADRE DES CONVENTIONS DE GESTIONS, BAUX, DSP

REDEVANCE POUR UNE UTILISATION MENSUELLE DES INSTALLATIONS SPORTIVES	MENSUEL 2023
Complexe tennis Marie-Louise LHULLIER du Ouen-toro	79 160 F
Complexe tennis Anne-Marie MORALUT du Receiving	350 000 F
Gestion du snack de la piscine Jacques MOUREN	120 000 F
Structure Artificielle d'Escalade Bob DALY de Magenta	75 000 F
Fronton Pelote Basque	200 000 F
Practice de golf à l'hippodrome municipal Henry MILLIARD	180 000 F
Gestion du snack du Centre Aquatique de Nouméa	134 000 F

REDEVANCE POUR UNE UTILISATION ANNUELLE DES INSTALLATIONS SPORTIVES	ANNUEL 2023
Complexe sportif Mélissa DELAVEUVE du 6 <sup>ème</sup> km	120 000 F
Terrain de football de Sainte-Marie	1 000 F
Tennis de Sainte-Marie	1 000 F
Complexe Marius DOCTEUR	1 000 F
Locaux de l'hippodrome Henry MILLIARD	10 000 F
Salle arts martiaux annexe salle Ernest VEYRET	100 000 F
Tir à l'arc de l'Anse-Vata	10 000 F
Terrain de va'a - pointe de l'Artillerie	1 000 F
Salle de tennis de table Jean NOYANT	10 000 F
Club hippique l'Etrier	12 045 F
Salle annexe Ernest VEYRET - École de Cirque	200 000 F
Club hippique La Gourmette	120 000 F
local - As Magenta - complexe sportif Sarikone WONGSODIMENDJO	50 000 F